

Les centres sociaux et socio-culturels, qui sommes nous ?



C' est quoi un centre social ?

Notre conception du centre social et socio-culturel

Le Centre social et socio-culturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

extrait de la CHARTRE FEDERALE DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIO-CULTURELS DE FRANCE
(Adoptée par l'Assemblée Générale de la Fédération des Centres Sociaux de France - Angers, juin 2000)



C'est avant tout un état d'esprit et un projet qui prend appui sur :

DES VALEURS

Se plaçant dans le mouvement de L'ÉDUCATION POPULAIRE, les centres sociaux et socio-culturels réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices :

LA DIGNITÉ HUMAINE

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socio-culturels.

LA SOLIDARITÉ

Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est-à-dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socio-culturels depuis leurs origines.

LA DÉMOCRATIE

Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socio-culturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir.

DES ACTEURS

DES HABITANTS ENGAGÉS

Bénévoles d'activité, militants engagés pour un mieux-vivre ensemble... Les habitants sont acteurs de la vie, de la gestion du centre social ; son fonctionnement même en dépend. Engagés dans l'élaboration, l'évaluation, la vie du projet du centre... les habitants sont moteur dans un espace où la démocratie locale prend tout son sens.

DES SALARIÉS QUALIFIÉS, DES ADMINISTRATEURS FORMÉS

La qualification des acteurs est une des conditions essentielles de la réussite de tout projet centre social. Elle passe notamment par la mise en œuvre de formations qui s'adressent aussi bien aux professionnels qu'aux bénévoles impliqués dans la gestion ou la vie du centre.

DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS, INSTITUTIONNELS

Fédérateur, le centre social invite partenaires associatifs et institutionnels à prendre part à toutes les étapes du projet : à la base, lors de l'élaboration du diagnostic partagé, lors de sa mise en œuvre, et de l'évaluation du projet. Négociation et contractualisation sont au cœur du partenariat.

DES FACONS D'AGIR

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL DU TERRITOIRE

Les centres sociaux placent le social au centre des stratégies de développement. Co-construit avec les habitants et les partenaires, le projet centre social est façonné à partir des particularités du territoire et de sa population.

PRIVILÉGIER LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Prendre sa vie en main, échanger, participer, décider... les habitants sont invités à le faire au centre social. Véritable foyer de démocratie locale, le centre social place la participation des habitants au cœur de son projet.

DÉVELOPPER UNE APPROCHE GÉNÉRALISTE ET COLLECTIVE

Soutenir les initiatives des habitants, les projets des jeunes, soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur, être garant de l'animation de la vie locale et du lien social... le centre social s'intéresse à tout ce qui fait la globalité de l'individu et de la famille. C'est par le dialogue et la participation à des activités, des projets collectifs, que les personnes apprennent à mieux maîtriser leur vie et deviennent citoyen actif.



Les centres sociaux sont des acteurs originaux du Développement Social Local :

- ☞ Par leur démarche participative et pragmatique dans l'action à côté et avec les personnes
- ☞ Par leur méthode de travail à partir des initiatives des habitants et des choix concertés avec les pouvoirs publics locaux.
- ☞ Par la mobilisation des habitants, de l'habitant bénévole d'activité ou d'action, à l'habitant investi dans les instances de décisions que sont les conseils d'administration, les bureaux, les commissions,...
- ☞ Par leur capacité à mobiliser les multi financements (collectivité territoriale, service de l'état, agences nationales, CNAF, MSA, fonds européens, caisses de retraites, fonds privés, ...), et les partenaires dans des projets communs.
- ☞ Par leur activités, animation et services :
 - actions solidaires concernant toutes les générations, de la petite enfance aux personnes âgées en passant par la famille
 - actions de développement culturel, éducatif, sportif,...
 - actions de soutien auprès des personnes en difficulté et de lutte contre toutes les formes d'exclusion
 - action d'animation et de lien social
 - plate forme d'accompagnement de la vie associative et de tous projets personnels ou collectifs...
- ☞ Par la coopération entre les bénévoles et les salariés

Ancrés au cœur de la vie quotidienne, s'appuyant sur le potentiels des habitants citoyens (de leur expertise d'usage à leur pouvoir d'agir), en partant des questions concrètes de la vie quotidienne, en encourageant les logiques de projet, les CSC construisent des réponses pragmatiques au plus près des territoires et de leur réalité.

Les centres sociaux sont au coeur de l'ingénierie sociale. S'ils sont des formidables outils permettant de mieux mettre en œuvre les politiques publiques, de faire du « sur mesure » complémentaire aux dispositifs de droit commun pensés par les institutions, les centres sociaux et leurs acteurs sont des diplomates, capables de faire travailler tous les acteurs si divers et si exclusifs ensemble. Ils respectent la légitimité, l'autonomie de projet de chacun. Ils sollicitent la compétence collective, la mobilisation des savoirs.

